



Un programme modèle pour améliorer les eaux de nos rivières

Nous avons bien conscience que, parmi les grands problèmes que connaît actuellement le pays, les nôtres sont à relativiser.

Il n'empêche que chaque ligne de budget, qu'elle soit nationale, régionale, départementale ou locale, a son importance.

Quand on constate les centaines de milliers d'euros dépensés chaque année en études HMUC, effacements de chaussées, arasements, passes à poissons, rivières de contournement, le reméandrage est aussi à la mode... on peut se dire que l'argent public ne manque pas !

Il faut ajouter les budgets dépensés en communication pour essayer de

convaincre le public que ces actions sont, et nécessaires et justifiées pour améliorer la Qualité de l'Eau de nos cours d'eau ! Tout cela depuis presque 20 ans... mais pour quels résultats ?

Jamais aucune vraie comparaison entre l'avant et l'après, ou des analyses coûts sur résultats n'ont été publiées !

Et pour cause les améliorations attendues ne sont pas présentes et la France risque encore de se voir condamnée par l'Europe pour absence de résultat ...

Paris ne serait-il pas le vrai modèle à retenir ?

Avant les JO l'eau de la Seine était de l'avis de tous, dans un état déplorable.

Un vrai programme a été bâti avec comme objectif de pouvoir s'y baigner pour les JO...

Sauf erreur dans ce programme il n'a pas été question de continuité écologique, encore moins de renaturation.

Un seul mot d'ordre : maîtriser le plus rapidement possible les pollutions que la grande ville déverse quotidiennement dans le fleuve !

Budget : no limit !

Et là, à ce qu'on dit, rapidement la QUALITE de l'eau de la Seine s'est nettement améliorée au point d'y autoriser la baignade pendant les Jeux Olympiques ! Se baigner dans les eaux de nos cours d'eau ... n'est-ce pas aussi l'objectif de nombre de nos syndicats de rivière et EPTB ?

Promesse faite avec la LEMA en ... 2006 !

A quand des JO dans chaque ville de France pour que chacune puisse bénéficier du même programme qu'à Paris ?

L'AVAM EST AFFILIÉE À

ffam@moulinsdefrance.org

*FÉDÉRATION FRANCAISE
DES ASSOCIATIONS DE
SAUVEGARDE DES MOULINS



Les objectifs ne sont-ils pas les mêmes : s'y baigner !

A quand des solutions efficaces qui traitent des vrais problèmes plutôt que les onéreux errements dans des études HMUC ?

De toute évidence les financements sont déjà assurés par les Agences de l'Eau, les régions, les départements et autres collectivités locales.

Il y a juste les actions à reconsidérer en prenant Paris pour modèle.

Et pourquoi pas retenir le même modèle que pour Paris pour lutter efficacement contre les inondations qu'on nous annonce plus fortes et plus fréquentes : à savoir les mêmes grands bassins de rétention en amont des cours d'eau !

Le concept de continuité écologique a été créé et imposé tout récemment avec des programmes contraignants et onéreux.

Néanmoins depuis des siècles la gestion de la rivière a été assurée par tous les riverains avec une efficacité remarquable. Pourquoi ne pas reconnaître et promouvoir ce qui fonctionne pour le bien de tous ?

La vie pourrait être plus simple avec le bon sens et l'efficacité comme unique programme !

Robert Birot



Les Moulins sont en droit d'exister !

Des propriétaires de moulins très souvent sont confrontés à la continuité écologique ! Entre-autre !!!

Pour résoudre la difficulté, les bureaux d'étude sollicités par les administrations en charge des rivières préconisent différentes solutions et **nous constatons hélas des préconisations telles que :**

L'arasement ou la suppression des seuils de moulins, solutions provoquant automatiquement :

- la baisse du niveau d'eau et par voie de conséquence :
- la modification de l'activité du moulin, l'accentuation de la vitesse de débit de la rivière.

Une passe à poissons ou une rivière de contournement sont souvent suggérées.

Maintenir les chaussées et les vannages en bon état c'est le devoir du Propriétaire.

Ces sujets doivent être traités avec rigueur.



Pour éviter les soucis chaque propriétaire devrait posséder le dossier composant :

- 1- La **carte d'identité du moulin** : posséder le dossier historique du moulin est indispensable ! afin de faire face aux demandes de l'administration.
- 2- **S'assurer que les éléments constitutifs du moulin** sont parfaitement repérés sur le cadastre sans oublier la chaussée ! **l'administration fait son travail avec rigueur, mais alors préparons en amont ces dossiers.**

Quand l'administration rencontre un propriétaire qui possède parfaitement l'historique de son moulin, qui est en mesure de présenter les preuves de ses affirmations et qui répond aux questions concernant le moulin sera toujours plus apte à regarder le dossier à traiter avec bienveillance.

Il est indispensable de faire valoir ses droits de propriété, pour y arriver il est nécessaire de posséder « **la Carte d'Identité du Moulin** » qui en sera la preuve.

Le site de la FFAM vous guide parfaitement, utilisez ses conseils :

Site de la FFAM : <https://www.moulinsdefrance.org/>

Les propriétaires confrontés de plus en plus à l'administration qui, sous le prétexte de faire exister la continuité écologique intervient et met en relation un bureau d'étude qui suggère des solutions souvent, voire très souvent dommageables pour la pérennité du Moulin. Tel est le cas du Moulin de Paillat.

Les Bureaux d'étude, par dogmatisme écologique apportent une mauvaise réponse à un vrai problème.

- Oui l'eau est nécessaire il faut la protéger,
- Oui les poissons doivent vivre et se reproduire,

**Mais de grâce ne détruisons plus,
trop de mal a été fait !**

Conservons, Sauvegardons ce Patrimoine que nos ancêtres ont construit en respectant le fonctionnement de la nature, la Faune et la Flore y étaient très à l'aise, et pourquoi pas de nos

jours ! Pourquoi tout cela ne fonctionnerait plus ? N'aurait-on pas modifié notre mode de vie ? Certes, mais alors ne pouvons-nous pas produire de la petite hydroélectricité, et ainsi avoir des rivières actives.

Le traitement des eaux que nous appelons « usées » ne peut-il pas être fait avec d'autres méthodes, **les rejets au milieu naturel sont-ils bien réalisés ?**

Les Moulins sont considérées « bons régulateurs » de débits quand cela nous chante et quand nous avons besoin d'un coupable il est très pratique de les désigner comme responsable.

L'AVAM, la FFAM, nous sommes là pour défendre et aider les propriétaires, soyez prévoyants, faites en sorte d'être en capacité de toujours pouvoir apporter les preuves de votre propriété.

René Moreau, Yves Ruel

Activités de l'Association (depuis décembre 2024)

- **Visite aux Alouettes : Le 16-12-2024** à la demande de M. Langlet responsable du moulin à la Mairie des Herbiers adhérente à l'AVAM, un groupe de 4 personnes : Robert Birot, Thierry Limoges, Yves Ruel & Michel Vrigneau se sont rendus sur la « colline » pour quelques conseils quant à la remise en route du moulin. En effet la municipalité envisage de remettre le moulin en fonction, produire à nouveau de la farine et redonner une nouvelle dynamique au site.



- **09 janvier 2025** : Robert rencontre Inter Associations à Olonne sur Mer
- **09-janvier 2025** Didier : en Visio avec le groupe responsable à la FFAM ayant pour Objectif : Réaliser un inventaire des moulins dans chaque département avec compilation des données sur un outil informatique.
- **15 janvier 2025** : Robert et Daniel Fournier assistent à la présentation par AELB du 12ème programme de l'Agence de l'Eau à Terra Botanica à Angers. **Le financement de la destruction des chaussées est toujours prévu à hauteur de 70 voire 90 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne !**
- **22 janvier 2025** : René et Robert sont présents à l'AG de Clisson Histoire et Patrimoine.
- **08 février 2025** : CA de la FFAM par Visio.
- **11 février 2025** : Réunion Inter Associations au Siège de l'ADEV à La Roche-sur-Yon.
- **20 février 2025** : CA de l'AVAM chez Gérard à Chairé, Saint Hilaire des Loges.
- **25 février 2025** : René, Didier, Thierry et Robert visitent le Moulin du Gué puis les Moulins de la Petite Vallée à Sainte Cécile avec les différents propriétaires.

- **04 mars 2025** : Visio du bassin Loire Bretagne.
- **16 mars 2025** : AG de l'AVAM à Foussais Payré.
- **26 mars 2025** : Robert accompagné de Bernard Brachet rendent visite à Madame Nex au sujet des problèmes de son Moulin de Pont Charron.
- **27 mars 2025** : rencontre Inter Associations au siège de l'ADEV à la Roche-sur-Yon.
- **28 au 31 mars 2025** : Congrès de la FFAM au Mont Saint Michel.
- **04 avril 2025** : Robert rend visite à Marie Christine Chapalan au moulin de Battreau. Elle souhaite faire don d'une partie des archives de l'association des Moulins de la Gâtine et du Bocage Vendéen à l'AVAM.
- **05 avril 2025** : René Moreau, Jean Michaud et Robert Birot visitent le Moulin Paillat à Champ Saint Père. Il fait l'objet d'une DIG (Directive d'Intérêt Général) pour sa mise en



conformité au titre de la continuité écologique.

- **09 avril 2025** : René et Robert rencontrent Mr Amailland Maire de Vertou pour évoquer les financements par les départements et la région des destructions de chaussées.
- **12 avril 2025** : CA de la FFAM par Visio.
- **23 avril 2025** : Réunion de Yves, Didier, Thierry et Robert au Puy Guérin pour finaliser les données à retenir pour l'inventaire des moulins à eau de Vendée. Examen des archives confiées à l'AVAM par Marie Christine Chapalan.
- **26 avril 2025** : sépulture de notre fidèle adhérent Bernard Brachet : Jean et Mercédès, René, Jean-Michel ont représenté l'AVAM.
- **02 mai 2025** : Robert et René rencontrent à Clisson Monsieur Saidi journaliste régional Ouest France pour la réalisation d'un article ayant pour objet : la sauvegarde des chaussées et des moulins.
- **05 - 06 mai 2025** : Rencontres CSGO à Loches chez nos voisins de Touraine. Réunion d'échanges et visite de nombreux moulins à eau. Visio du bassin Loire Bretagne.
- **13 mai 2025** : Visio organisée par l'Inter Associations. Les différents intervenants prévus à la conférence sur l'eau du 26 septembre 2025 à la Roche sur Yon sont invités à présenter les contenus de leur intervention.
- **18 mai 2025** : Ouverture de certains moulins de Vendée pour la journée « Moulins en Fête 2025 ».
- **24 mai 2025** : CA de la FFAM par Visio.
- **27 mai 2025** : Didier en Visio groupe inventaire des moulins, avancement des travaux...
- **07 juin 2025** : Manifestation de soutien au Moulin de Chalon à Sainte Cécile suite à un conflit de voisinage, la chaussée de ce moulin risque d'être DETRUITE ! Plus de 100 personnes étaient présentes, une pétition devrait suivre !

Activités de l'Association (depuis décembre 2024)

L'Assemblée Générale de l'Avam 16 mars 2025

Échanges entre le président de l'Association Vendéenne des Amis des Moulins, Robert Birot et un adhérent représentant le moulin de Bel-Air.

L'Association vendéenne des amis des moulins (AVAM) a tenu son assemblée générale dimanche 16 mars. Plus de 60 participants étaient présents dans la salle du Prieuré à Foussay-Payré. Le problème de qualité de l'eau et la gestion des rivières ont été évoqués. Sur le thème de l'eau, une conférence « les châtaignes nourrissent les sardines » : une autre continuité ! sera organisée par l'Inter Association de Vendée, le 26 septembre à La Roche-sur-Yon.

Sauvegarder les Moulins

Un inventaire exhaustif de tous les moulins à vent et à eau est en cours avec le positionnement sur la carte départementale des plus de 3 000 moulins existants au XIXe siècle. Malheureusement un grand nombre a disparu. La sauvegarde de ceux qui restent est un des objectifs de l'association.

Transmettre le savoir

Afin de transmettre les savoir-faire des meuniers, l'AVAM organise des stages de formation à la conduite de meule de pierre. Cette production ancestrale de farine revient d'actualité avec l'attrait des circuits courts et l'intérêt croissant de tous pour les produits locaux.

L'ouverture de certains moulins au public est prévue, soit pour les journées des Moulins en fête, les 17 et 18 mai, ou les « Journées du petit patrimoine », les 28 et 29 juin.

Renseignements sur le site de l'AVAM : <http://moulins85.free.fr>

L'assemblée générale s'est terminée par la visite du moulin à eau de la Basse-Roche, qui possède encore toute sa machinerie mais « la roue très endommagée ne fonctionne plus », et la visite du bourg de la petite cité de caractère, commentée par Jean Coirier membre de l'association culturelle.



L'Agenda

- **20 juillet** : Fête des Vieux Métiers à l'Île d'Olonne. L'AVAM sera présente dans la salle des Salines
- **7 septembre** : Pique-nique annuel de l'association :
Moulin des Gourmands à Saint Révérend
Mise à disposition d'une salle pour le Pique-Nique.



- **Octobre 2025** : Formation à la conduite de meules de pierre :
Dates restent à fixer, programme en cours de finalisation...
Il reste quelques places ...
Pour ceux qui veulent s'inscrire c'est encore possible.

Le coin des Affaires

A vendre en Vendée

Plusieurs anciens moulins à eau :

- Milvin sur la Sèvre Nantaise
- Magaud ou le Puy sur la Boulogne
- Millet à la Tardière
- Moulin de Moutiers sur Lay
- Moulins de la Petite Vallée à Sainte Cécile
- Pont Charron à Chantonnay

**L'AVAM est à votre disposition
pour toute question ...**

Propriétaire Christophe Héraud fils de Marcel Héraud

Visite et découverte des lieux le 5 avril 2025

Etaient présents sur le site, Robert Birot, Jean Michaud, René Moreau.

La visite est facilitée par Jean-Claude ami de la famille, il en assure la garde pendant l'absence du propriétaire.

Pourquoi cette visite : l'AVAM interpellée par le propriétaire suite à la demande du syndicat de rivière SMBL pour la continuité écologique.

Cette demande de mise en conformité fait suite à la DIG du 13-10-2023.

Le propriétaire se trouve surpris des suggestions faites par le bureau d'étude : arasement / effacement de la chaussée, suppression du canal d'amenée et de décharge.

Bref ! Si ces travaux se réalisaient ce serait la mort du moulin. Mais ce n'est pas ce qui est souhaité par le Propriétaire !

Question : Que décrit le cahier des charges réalisé par le SMBL pour le Bureau d'étude chargé d'effectuer cette étude selon la Directive d'Intérêt Générale ?

Cette question est à ce jour sans réponse !

Le moulin Paillat fut remis en état par Marcel Héraud avant son décès. Son fils Christophe devenu propriétaire souhaite le conserver en état de fonctionnement.

Ce moulin possède sa roue à aubes, le rouet de fosse, tous les engrenages et meules de silex. Un moulin en bon état avec une histoire et un passé reconnus. La commune de Champ Saint Père et les circuits touristiques en font mention sur les panneaux signalétiques situés sur le parcours pédestre du Graon.

Alors pourquoi suggérer de telles mesures pour assurer la continuité écologique ?

**Sachant que, selon la loi climat et son Article 49
du 22 août 2021,**

il n'est pas possible d'effacer les chaussées de moulins.

Les meuniers pratiquaient sans le savoir cette continuité écologique tellement souhaitée.

Encore un moulin que les bureaux d'études souhaitent condamner.

Mais de quoi sont-ils coupables ?

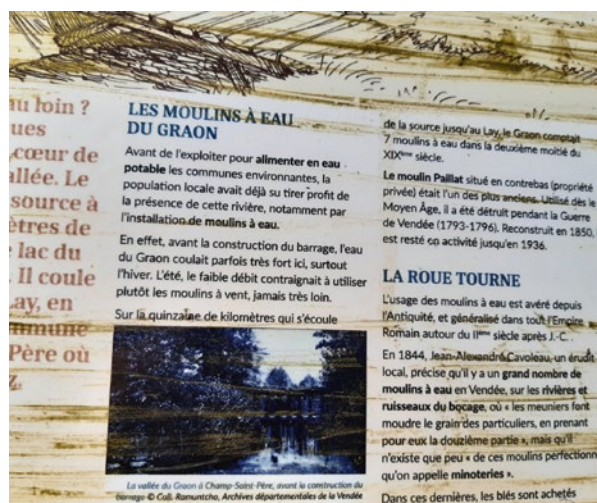
C'est notre Patrimoine qu'on assassine ! Prenons garde !

Le Moulin Paillat est parfaitement installé dans son milieu, laissons-le vivre.

Le Propriétaire et la commune de Champ St Père possèdent un outil pédagogique.

Assurons sa sauvegarde et sa pérennité.

René Moreau



Qui ne connaît pas ce Mont situé au nord de la commune des Herbiers et qui culmine à 231 m ?

La photo des deux moulins, de la chapelle et du calvaire est familière aux vendéens mais aussi aux touristes, qui venant de la région parisienne (surtout) ou du nord de la France, y faisaient une halte réparatrice avant de rejoindre, pour un mois, leur lieu de villégiature sur la côte ; c'était il y a quelques décennies lorsque le trajet s'effectuait obligatoirement par la route nationale. Aujourd'hui, ces édifices doivent se sentir un peu délaissés ; ce ne sont pas les milliers de voitures qui quotidiennement passent entre les moulins et la chapelle qui peuvent traduire l'intérêt historique de ce haut-lieu du bocage. Au volant, les automobilistes ont plutôt en tête leurs préoccupations laborales.

Aujourd'hui les moulins sont en bon état : la commune qui en est propriétaire, a fait réaliser récemment des travaux. Nous, Amis des Moulins, nous connaissons la fragilité de ces édifices et de leur mécanisme, donc les exigences pour les conserver en état de fonctionnement. Savez-vous, qu'en mars 1911, les moulins des Alouettes étaient déjà délabrés ?

Jean YOLE, écrivain (entre-autre) vendéen s'en émeut au travers d'un récit que notre adhérent Louis Guineveu nous a proposé de faire paraître. Voici l'intégralité de ce précieux témoignage.

Les meuniers, si riches autrefois que leurs filles étaient recherchées de tous les galants, les meuniers sont aujourd'hui ruinés. Ils vont maintenant à pied, marchant tristement derrière leur âne qui est bien le plus maigre de la paroisse et ils ne tamisent plus assez de farine pour poudrer à frimas leurs vêtements de travail. Autrefois, ils étaient les rois du pays, les colporteurs de nouvelles, et quand, au pas cadencé des mules, on voyait leur bonnet blanc s'avancer entre les haies des chemins creux, on courait se renseigner sur le nom du dernier né ou sur la date du prochain mariage. Les plus achalandés savaient même les nouvelles des paroisses voisines et expliquaient sans se tromper pourquoi les carillons sonnaient aux clochers d'alentour... C'étaient ordinairement des malins, pleins de sens et d'esprit, et quand le Fabuliste a voulu donner un bon conseil, il a fréquemment emprunté la bouche du meunier.

Et les meunières ! elles étaient accortes, délurées, joyeuses comme le tic-tac de leur moulin... Vaniteuses un peu - c'est un défaut - mais la main si près du cœur pour le pauvre monde qui montait au moulin ! - car en ce temps-là, le moustier, le château et le moulin étaient les grands pourvoyeurs du pays. - Un peu vaniteuses ! Eh oui ! et il serait trop long de dire le nom de tous ceux qui sont morts d'amour pour les jolies meunières !

Moulins à vent perchés sur les coteaux, moulins à eau, plus modestes, cachés dans les bas. Leurs toitures sont crevées, leurs murs envahis par la mousse et les sentiers qui les entouraient, fermes jadis comme un pavé à force d'être battus, se recouvrent d'herbe. Ils complétaient pourtant si bien le paysage ! C'était l'ornement indispensable de tous les coteaux vendéens. Les premières aquarelles des jeunes filles représentaient toujours un moulin, si ce n'était une marine, et ce moulin, dans l'esprit de la jeune artiste, était tellement important que les plus beaux chênes, à côté, paraissaient des nains.

Il en est pourtant qui devraient demeurer et devant lesquels des Don Quichotte modernes devraient baisser leur lance et passer. Ce sont ceux qui ont servi de cadre à quelque belle page d'Histoire, qui ont été témoins de grandes choses, et, parmi ceux-là, les moulins de la colline des Alouettes en Vendée.

Ils sont sept là-haut, tous de la même taille, baignés dans le soleil et dans le vent, recevant toutes les brises, celles du nord et celles du midi. Ils sont si haut que pas un souffle ne passe sur la Vendée sans les toucher dans son vol, ce qui faisait dire aux meuniers d'alentour :

« Quand aux Alouettes on ne vire pas,
ferme ton moulin et puis t'en va. »

La plupart ne tournent plus depuis longtemps ; leurs vergues brisées leur donnent l'apparence de bateaux démâtés ; mais ceux qui virent encore et ceux qui sont arrêtés ont tous un air ancien, un air de famille, un air de pauvreté honnête et l'on se rend compte qu'ils sont tous du temps du pain bis et qu'ils n'ont point connu la miche.

On vient les voir de loin car ils ont une grande histoire. De ces moulins, en 93, portaient des signaux, et, durant toute la Grand 'Guerre, les Vendéens eurent les yeux tournés vers leurs voilures. Ils ont sonné le branle-bas des batailles, ils ont convié aux victoires, ils ont appelé à la mort les Vendéens de l'Escure, ceux de Charette et ceux de Monsieur Henri. Ils veillent maintenant, comme des menhirs gigantesques, sur les cendres des héros tombés dans les halliers, et on leur devrait cela d'être des pierres de sépulture recouvrant le grand tombeau de la Vendée. Sur ces vieux moulins, il naîtrait à la longue une légende dans le cerveau des grand'mères, une belle légende qui émerveillerait.

... Les aïeules diraient que les nuits de tempête, aux anniversaires des grandes batailles vendéenne, les vieux moulins se remettent à virer.

Mais, hélas ! nous ne sommes plus au temps où naissent les légendes. Les moulins de Vendée sont des amas de pierres qu'on veut utiliser, et le clos qui les entoure, un are de terrain qu'on veut reprendre.

Ils vont disparaître, et, là-haut, sur le Mont des Alouettes, il y aura quelque chose de changé. Beaucoup, peut-être, ne le remarqueront pas, mais les amoureux de notre sol et de notre histoire continueront d'aller en pèlerinage sur la hauteur d'où les vieux moulins s'en seront allés.

Jean YOLE, mars 1911



Maintenant, place à l'histoire. La première mention écrite faisant état de la présence d'un moulin à vent sur le Mont des Alouettes date du 7 juillet 1564 (chatrier du Landreau). En 1576, dans un aveu rendu au Landreau, nous savons que Jean des Herbiers, seigneur de l'Etandière, possédait trois moulins aux Alouettes. Un quatrième moulin est mentionné en 1658 avec Jacques Maixans comme meunier. La carte de Cassini de 1787 fait figurer six moulins alors que le cadastre Napoléonien de 1839 en montre huit. Des familles de meuniers qui avaient pour nom Bregeon, Gaucher, Soullard... faisaient tourner les ailes entoilées à la belle saison, lorsqu'il n'y avait pas suffisamment d'eau dans les ruisseaux et les rivières.

Et puis, ils se sont immobilisés à partir de 1907 et se sont très vite dégradés. Le lieu, malgré tout, était devenu touristique et les vestiges restaient une attraction pour les Herbriens, qui le dimanche, n'hésitaient pas à se rendre à pied sur la colline. L'impressionnant panorama était la récompense pour les yeux et la brise qui caressait leurs joues leur laissait imaginer ce que pouvait être la vie ici lorsque les moulins étaient en activité. Au début du XXème siècle, au milieu des genêts, une buvette a été édifiée ; par la suite, elle se transformera en restaurant de grand renom.

En 1937, Celestin Auneau habitant Vendrennes et passionné d'histoire, s'installera comme guide touristique.

En 1984, Michel Godet, membre de l'association « Bocage Vendéen et Gâtine » nouvellement créée pour la préservation et la reconstruction du patrimoine des moulins, sollicitera la municipalité des Herbiers pour la remise en état de fonctionnement d'un des moulins. Il obtiendra gain de cause. Cependant l'association sera mise de côté pour la suite de l'aventure.

Il est impossible de ne pas parler de la Chapelle. En 1823, la duchesse d'Angoulême, fille aînée de Louis XVI, est venue apporter les moyens financiers pour l'édification d'une chapelle en mémoire des Vendéens qui avaient combattu de 1793 à 1796. Première pierre posée en 1825, elle restera longtemps inachevée mais grâce à l'initiative de l'association du Souvenir Vendéen à la fin années

soixante, elle aura le visage que nous lui connaissons aujourd'hui.

En 1920, pour la clôture d'une mission, un calvaire fut érigé près de la route, sur un socle établi avec les débris de plusieurs moulins.

Aujourd'hui il ne reste plus que trois moulins. Le restaurant vient d'être démoli pour apparemment rendre une image plus authentique de ce lieu chargé d'histoire ; pas sûr que ce soit une bonne initiative pour favoriser la fréquentation touristique qui est en baisse constante. La municipalité s'interroge sur la forme d'animation à mettre en place pour le moulin capable de moudre, afin de rendre la colline plus attrayante. Récemment, l'AVAM a été sollicitée à ce sujet ; certains membres se sont rendus sur les lieux pour assister Loïc Langlet (personne en charge du moulin à la commune), dans son redémarrage.

Comme quoi, l'Histoire n'est pas terminée et nous sommes fiers de pouvoir participer (modestement) à son écriture.

Sources : Association l'Héritage des Herbiers
Archives Michel Godet



Aspect du Mont en 1927

Madeleine et Jean-Claude ou la passion de transmettre

Depuis 2018, l'AVAM participe à la Fête des Vieux Métiers à Olonne qui se déroule le troisième dimanche de juillet. Les milliers de visiteurs qui déambulent entre les matériels agricoles et véhicules anciens, s'arrêtent devant le maréchal ferrant qui frappe sur l'enclume, écoutent le sabotier parler de son métier, admirent les lingères en train de restaurer une coiffe, s'extasient devant une magnifique collection de vélos

anciens, se plongent dans l'univers des commerces des années 1900... et vont s'asseoir sur les bancs de l'école pour retranscrire sur un cahier la « morale du jour » après avoir trempé la plume dans l'encrier de porcelaine blanche. C'est ici, sous l'œil bienveillant de Madeleine et Jean-Claude, les instituteurs en tenue d'époque, que remontent les souvenirs pour les générations anciennes ou bien pour les jeunes, c'est la découverte d'un univers qui a complètement disparu. Installés au fond de la salorge



que soient jetés les outils, les objets, les vêtements de fête ou encore les documents qui ont accompagné les générations précédentes. Pour eux, ce sont des témoins essentiels qu'il convient de garder pour comprendre la vie d'autrefois. Il y a quelques dizaines d'années, ils avaient commencé par collectionner les poussettes et les landaus :

(bâtiment de stockage du sel) tout est fait pour un dépaysement temporel : sur les murs sont affichées des cartes de géographie, d'histoire, de sciences, de mathématiques alors que dans la vitrine sont entreposées les fournitures pour les écoliers, comme par exemple les plumes dans leurs boîtes d'origine, la poudre dans son étui en aluminium qui servira à confectionner l'encre violette une fois l'eau ajoutée. Gare aux tâches sur les doigts ou pire, sur le cahier ! Malgré tout, l'institutrice ne se départira pas de son éternel sourire. Jean-Claude, chemise blanche, pantalon et petit-gilet noirs, porte un chapeau ; devant une carte, montrant les « poids et mesures » dessinés, il explique les combinaisons que savait faire l'épicière pour une pesée. Il y a foule à l'école si bien que les enseignants vont manquer de cahiers !

Cette scène je peux la décrire parce que notre stand est situé à proximité des leurs. Ah oui, j'avais oublié de vous dire que l'exposition des vélos (grand-Bi en tête) c'est eux, ainsi que l'échoppe du boulanger. Pour installer tout ça ils ont consacré au moins la totalité de la journée qui précède la Fête, sans oublier la manutention pour sortir le précieux matériel du lieu de stockage...

Jean-Claude et Madeleine ne supportent pas, sous prétexte que c'est « c'est vieux » et donc inutile,

« chronologiquement, c'était le premier musée de France sur ce matériel » me signale fièrement Jean-Claude. Depuis, ils collectionnent tout, disons qu'ils sauvent de la destruction et de l'oubli... Et c'est parfois l'occasion de faire des découvertes extraordinaires comme cette petite bouteille de soda, à bille de verre emprisonnée dans le flacon laquelle faisait office de bouchon automatique ; pour pouvoir servir le breuvage pétillant, il fallait tourner d'un quart de tour. Le revendeur de boissons de la Mothe-Achard s'appelait VALLET et son nom apparaît en relief sur l'une d'entre-elles.

L'hiver dernier, à l'occasion du centenaire de la construction des halles de la Mothe-Achard, à l'intérieur de la Grange des Mares, ils avaient mis en scène les métiers de l'époque : les lavandières, la coiffeuse, le barbier, le cordonnier, l'épicerie, le bistrot avec le phono à pavillon... Leur école 1900 était présente bien évidemment. Le jour de l'inauguration, des enfants avaient investi les lieux en devenant actrices et acteurs sur des textes écrits par eux-mêmes à l'école. Jean-Claude en parle avec grande émotion mais aussi avec satisfaction, ayant conscience que Madeleine et lui ont réussi dans leur rôle de passeurs de mémoire.

Jean-Michel GODET



Soigner mon moulin grippé ?

Comment débloquent l'engrenage.

Pour consacrer toute l'énergie hydraulique reçue par ma roue à aubes à la production d'électricité, je dois la débrayer totalement de tous les mécanismes qu'elle entraîne habituellement : meules, nettoyeur, blutoir, treuil, etc.

Il suffit donc de faire déplacer la « lanterne » sur son arbre pour dégager les dents de celles du « rouet de fosse » (6).

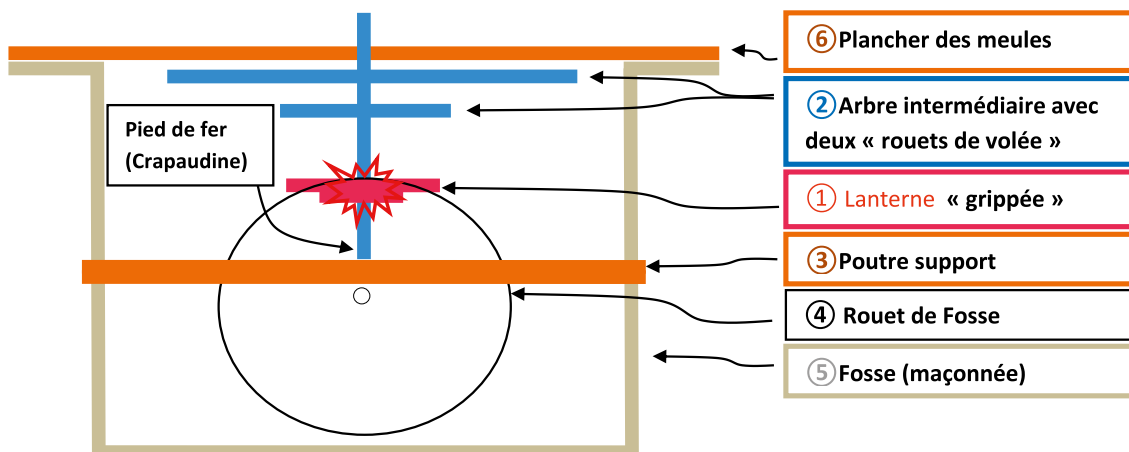
Mais voilà ! Cette manipulation étant peu fréquente autrefois, ce petit pignon conique (qui pèse quand même environ 60 kg) n'a pas bougé depuis plus d'un siècle. Il est complètement grippé.

Je vous raconte l'aventure !

Analyse de la situation.

Ma « Lanterne » ① est clavetée sur un « arbre intermédiaire » vertical équipé de deux « rouets de volée » ②. Il repose sur un « pied de fer » sorte de « crapaudine » posée sur une « poutre support » ③ en chêne.

L'ensemble est inclus dans la « fosse » ⑤ du « rouet de fosse » ④ qui soutient le « plancher des meules ».



Préparer le « terrain »

Après avoir enlevé la grosse « vis à téton » qui positionne la « lanterne » sur son arbre, décapé la rouille au papier abrasif, inondé d'un bon dégrippant pendant quelques jours puis nettoyé et graissé toute la zone.

Faire bouger !

Cogner à la masse ? Ce serait risquer de casser ces fragiles fontes anciennes.

Mieux vaut y aller progressivement :

- 1- J'ai d'abord utilisé un levier avec un pied de biche puis une barre à mine puis une grande barre à mine de 2 m. Mes 80kg multipliés 20 à 30 fois par le bras de levier n'ont réussi qu'à soulever l'arbre intermédiaire ②.
- 2- Puis interposé un vérin de 2.5t entre la « poutre support » ③ et la « lanterne » ① (après avoir calé « l'arbre intermédiaire » ② sous le « plancher des meules » ⑥) Ça n'a rien donné de plus.

3- Remplacé ce vérin de 2.5 t par 2 vérins de 3.5 t. **C'est la poutre support ③ qui a menacé de se rompre.**

4- Alors, j'ai placé deux étais sous la « poutre support » ③ pour la soulager. **C'est le plancher, les deux paires de meules, le babillard, les trémies et tout le reste qui se sont soulevés.**

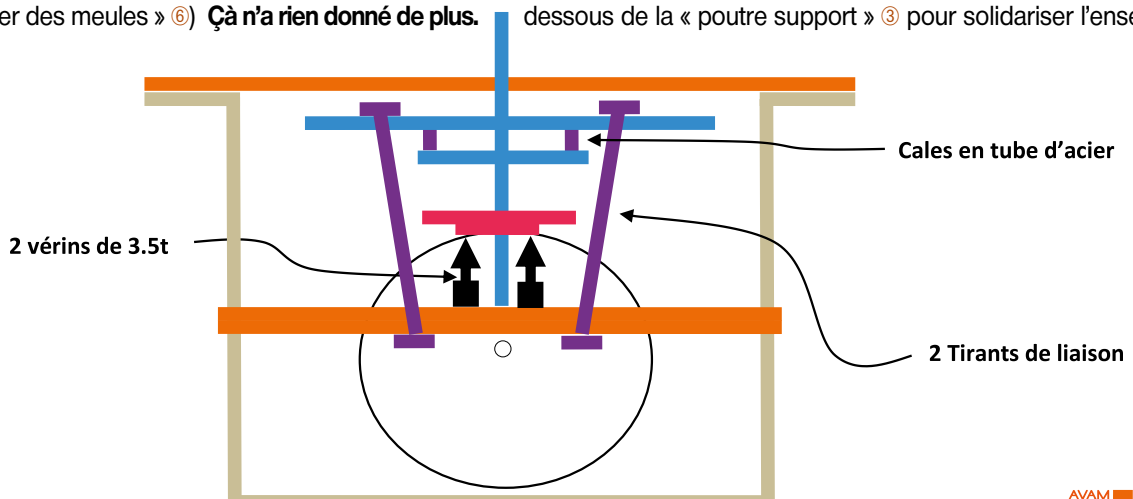
5- J'ai alors envisagé d'étayer le « plancher des meules » ⑥ sous les poutres du toit, au risque de le soulever aussi.

Je n'ai pas osé !... et je crois que j'ai bien fait.

Trouver autre chose !

Oublions les calages divers. Tout se passe entre l'« arbre intermédiaire » ② et notre « lanterne » récalcitrante ①.

Je décide donc de réaliser deux « tirants de liaison » avec chacun deux gros « fer à béton » de diamètre 16 déformés pour se faufiler au travers des éléments en présence (voir photo) et prendre appui au dessus du « rouet de volée » ② le plus haut et au dessous de la « poutre support » ③ pour solidariser l'ensemble.





Les deux vérins de 3.5t

Attention !

Toutes ces roues dentées sont en fonte. La fonte ne sait pas fléchir (ou si peu). Elle casse.

Pour ne pas risquer de briser les bras du « rouet de volée » ②, je tiens à faire participer le maximum de matière en reliant les deux roues dentées entre elles par des « **cales en tube d'acier** ».

J'appuie à fond sur les leviers des vérins de 3.5tonnes en espérant que mes tirants bricolés ne lâchent pas sous l'effort! Tout a résisté. Ouf ! Mais rien n'a bougé.

Trouver deux vérins encore plus puissants ? C'est séduisant mais ça deviendrait risqué pour le matériel.

Alors ? **dilatation /rétraction ?**

Pour augmenter le jeu entre le pignon et son arbre, l'idéal serait peut être de dilater le pignon et de rétracter l'arbre mais de la théorie à la pratique, il y a quelques grains de sable sur le parcours.

Chauffer le pignon ?

Calculer l'allongement thermique est toujours possible mais retenons seulement que plus la différence de température entre Arbre et Moyeu est importante, plus on aura de jeu et donc de chance de faire bouger les choses.

A condition que la chauffe se fasse rapidement pour éviter que la chaleur se transmette à l'arbre.

et uniformément pour que les tensions internes ne contrarient pas la dilatation du moyeu.

Oui mais :

Le pignon comporte une couronne dentée **massive** et un moyeu **massif** reliés par quatre bras en forme de « Té » **beaucoup moins massifs**, et entre eux quatre **grands vides**. (Voir croquis)

- Inutile de chauffer le moyeu seul. La couronne et ses bras contrarieraient la dilatation du moyeu.
- Inutile de chauffer la couronne seule, le moyeu ne chaufferait pas.
- Il faut chauffer l'ensemble couronne plus moyeu, uniformément... et **fort et vite** mais pas nécessairement les bras qui, eux, ont

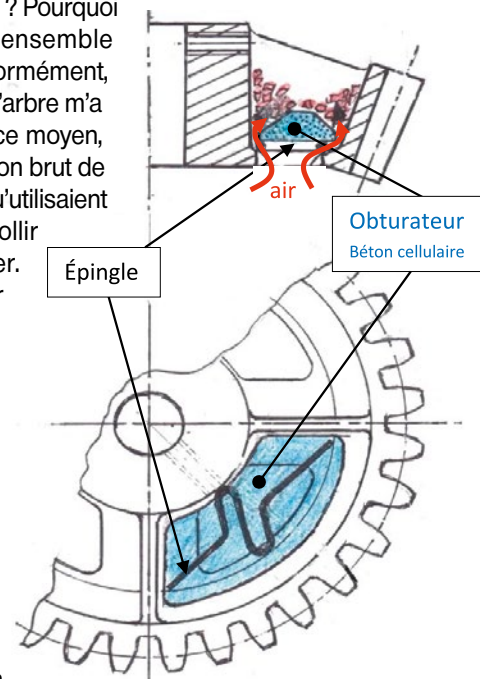


Les « tirants de liaison » & les cales en tubes

avantage en restant plus froids de mieux transmettre au moyeu la dilatation de la couronne. Élémentaire ! ... mais alors

Comment chauffer ?

Au chalumeau oxyacétylénique ou à gaz en commençant par la couronne, puis le moyeu ? Pourquoi pas. Mais chauffer l'ensemble «couronne+Moyeu » uniformément, tout autour, sans chauffer l'arbre m'a paru bien hasardeux par ce moyen, j'ai préféré utiliser le charbon brut de sortie de mine, de celui qu'utilisaient nos anciens pour ramollir voire faire fondre l'acier. C'est devenu rare et cher et ça se vend en sacs. Fort heureusement, il reste encore quelques rares phénomènes qui se livrent à la noble activité de forgeron et l'un d'entre eux, fort sympathique, a bien voulu me céder quelques kg de sa réserve. 2 kg devraient suffire selon moi mais j'en ai pris un peu plus, au cas où !



Uniformiser la chauffe

Chauffer vite et uniformément les masses à dilater nécessite :

- Que la combustion se fasse régulièrement et rapidement. Le charbon devra donc être ventilé par-dessous.
- Que la quantité de charbon au contact de la fonte soit en rapport avec l'épaisseur à chauffer.

Et obturer les parties creuses sans empêcher l'arrivée d'air nécessaire à la combustion, par-dessous.

Comment débloquent l'engrenage. (suite)

Réalisation

Avec du fer à béton de diamètre 6 j'ai réalisé quatre épingles qui prendront appui au fond de chaque partie creuse. Puis quatre « obturateurs » taillés à la scie égoïne et au couteau dans des plaques de « béton cellulaire » (matériau de construction isolante) qui résiste aux très fortes températures de 5 cm d'épaisseur. Je vais lui donner la forme de chaque partie creuse avec deux grands chanfreins qui formeront le « réservoir à charbon ».

Posés sur les « épingles » ils laisseront passer un peu d'air au dessous pour assurer une combustion modérée.

Tout est prêt :

Les tirants sont en place. Les cales relient les deux rouets et les deux vérins de 3.5 tonnes aussi. Les quatre épingles et leurs obturateurs attendent les braises.

Mon pistolet à air (chaud ou froid) et mon pulvérisateur d'eau sont à portée de main pour moduler la combustion.

Je sais que ce charbon chauffe très fort et ne fait que de petites flammes mais la présence de bois assez proche m'incite à imbiber d'eau les bois environnant et pour plus de sécurité, j'ai ma lance d'arrosage à portée de main ainsi que quelques plaques de béton cellulaire, si besoin.

C'est ma dernière chance d'arriver à faire bouger ce bougre de pignon. Je vais donc attendre l'hiver pour augmenter la différence de température et mes chances de réussite.

Moins cinq degrés dehors depuis deux jours. Il fait bien froid au moulin. C'est le moment !...

Action !

J'allume le charbon dans mon barbecue et le transporte tout rouge dans ma vieille brouette.

Avec ma petite pelle à main de jardinier, je remplis les petits « réservoirs à charbon » réalisés par les chanfreins.

Ce charbon fume beaucoup, envahit tout et pue très fort ! Aération indispensable.

Jouant du pistolet à air et du pulvérisateur, la combustion paraît efficace et homogène et tout excité, j'appuie de temps en temps sur les leviers des vérins.

Enfin, au bout d'une dizaine de minutes appuyant à fond sur les leviers. **BAM** ! ça lâché.

Gagné !

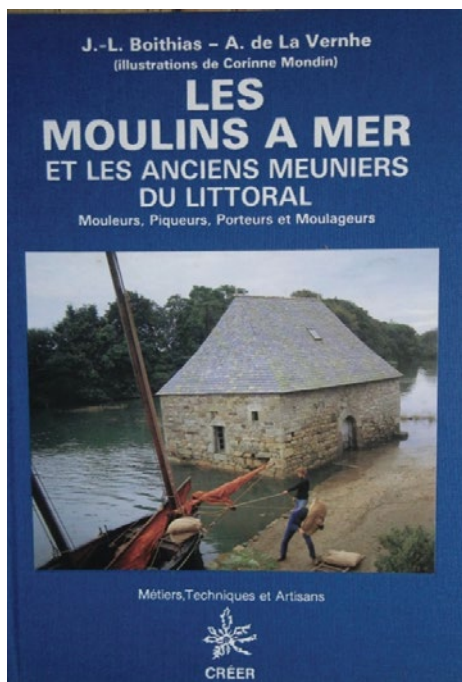
Vite, je soulève la « lanterne » ① et m'empresse d'éteindre le charbon de peur que la chaleur intense n'altère la fonte.

Je renouvelle de nombreuses fois le déplacement vers le bas et vers le haut jusqu'à refroidissement pour m'assurer de la permanence du mouvement et je graisse copieusement.

Cette petite histoire est un grand moment pour notre moulin car sans cela, la production électrique avec la roue n'aurait pas été envisageable. J'espère que ces quelques lignes vous aideront à soigner quelques moulins grippés.

Jean MICHAUD





Auteurs : JL BOITHIAE / A de La Vernhe

Editeur : CREER

Année : 1989

Format : 31 x 21 – 275 pages

« *Mille ans de marées meunières* » ainsi débute la préface de Claude RIVALS, ethnologue, sociologue et chercheur réputé dont nous avons eu l'occasion de parler dans le Babillard N°25. Ces quelques mots suffisent à positionner l'apparition des moulins à mer, encore appelés moulins à marée.

Le livre dresse des cartes de leur implantation en Grande-Bretagne, au Portugal, en Espagne, dans les Pays Nordiques mais surtout en Bretagne « *terre d'accueil du moulin à mer* » comme l'affirme l'auteur. Ce patrimoine est détaillé avec l'histoire de chaque moulin, ses particularités ; une photo en noir et blanc de l'édifice permet de voir la diversité des architectures, comme par exemple la toiture qui pouvait être à deux ou quatre pans, couverte d'ardoise ou de chaume. Parfois, ils servaient de maison pour le meunier. Les roues à aubes en bois pouvaient être intérieures ou extérieures et fonctionnaient soit en simple ou double effet selon qu'elles utilisaient seulement le reflux ou le flux et le reflux. Derrière le moulin se trouvait un étang, réserve d'eau que le meunier utilisait lorsque la marée devenait basse. Bien évidemment, pour fermer l'étang, il fallait une digue, ouvrage majeur et d'envergure qu'il convenait d'entretenir avec

le plus grand soin. Egalement appelée chaussée, elle pouvait être rectiligne ou courbe et comportait une ou deux ouvertures, munies de pelles pour réguler le débit. Le remplissage se faisait par l'une de ces portes.

Des schémas montrent de façon compréhensible l'ingéniosité dont ont fait preuve les hommes pour conduire la circulation de l'eau dans le cas du double effet.

S'il était sûr de pouvoir disposer du potentiel énergétique, le meunier devait obéir à la loi des marées, laquelle rythmait son travail, dans la journée et au fil des semaines avec le décalage que connaissent bien les marins. La violence de la mer à certaines époques de l'année et l'action du sel ont mis à mal les édifices, nécessitant un entretien poussé et régulier.

Au-delà du descriptif patrimonial breton, une partie du livre est consacrée au principe de fonctionnement des meules ; complété par un glossaire, c'est un ouvrage très complet, fruit d'un travail remarquable.

Certains moulins ont disparu, d'autres ont été transformés et quelques-uns ont été restaurés ; il faudrait se rapprocher des Amis des Moulins de Bretagne pour avoir une image réactualisée de ce patrimoine, trente-cinq ans après la parution du livre.

Jean-Michel GODET

Ils nous ont quittés !



Bernard BRACHET

En ce samedi matin du 26 avril, alors que des millions de regards sont tournés vers la capitale italienne, nous sommes nombreux dans l'église vendéenne de Chantonay. En nous recueillant, c'est l'occasion de nous remémorer nos rencontres, de revoir ce visage toujours souriant, de se souvenir de son énergie créatrice, mais aussi de son humour réconfortant.

Par la bouche de ses petits-enfants, nous apprenons que c'est un grand-père qui avait un rituel quotidien dont une gourmandise, la dégustation d'un chocolat « après huit ». Sa générosité est illustrée par la livraison des cadeaux avec sa brouette au moment de Noël. Il savait réconforter par une caresse et appelait « poulet » et « poulette » chaque membre de sa famille.

Chef d'entreprise (il avait repris la direction de la menuiserie familiale au décès de son père), il trouvait du temps pour être pompier bénévole. Et puis, il était un musicien assidu au sein de la formation dirigée par David. Durant l'office religieux, le groupe composé d'une bonne quinzaine de musiciens, a interprété différents morceaux dont un « alléluia » qui nous a donné « la chair de poule » (j'espère Bernard que tu apprécieras mon trait d'humour) si bien que l'assistance n'a pu s'empêcher d'applaudir. En tout cas, contrairement à ce que dit Yves, je ne pense pas que Bernard a rangé sa trompette ; je crois plutôt qu'il l'a emportée discrètement avec lui, ne serait-ce que pour la faire résonner aux oreilles de Maryvonne.

JMG



Marie-Christine DON

L'épouse de notre ami Jean-Yves DON est décédée au mois de février. Comment ne pas penser à la détresse de Jean-Yves, adhérent fidèle de notre association et longtemps membre du CA. A l'occasion de pique-niques de l'AVAM, nous avons rencontré Marie-Christine et pu ainsi apprécier sa joie de vivre et son dynamisme, celui qui rend les projets réalisables.

Ils avaient fait l'acquisition du Moulin du Gué à Sté Cécile et à force de gigantesques travaux effectués par eux-mêmes, ils en ont fait un refuge bien agréable. Nous avons une pensée affectueuse pour cette famille éprouvée.

ADHÉRER À L'ASSOCIATION ET RECEVOIR LE BABILLARD :
http://moulins85.free.fr/telechargement/adhesion_avam.pdf

Adhésion pour l'année 2025 : 28 €

Adhésion avec la revue « Moulins de France » : 50 €

Contact adresse adhésion : Gérard Simonneau
2, Chairé - 85240 St Hilaire des Loges - Tel : 06 32 65 90 76
E-Mail : gsimonneau28@gmail.com